• Les évènements de Rkiz | La communication de l'association Ganbanaaxu Fedde et Armepes-France

Ces derniers temps, les images montrant des graves blessures sur des personnes d'ascendance dite esclave et des militants anti-esclavagistes abondent dans les réseaux sociaux et dans différents communiqués de l'association abolitionniste IRA-Mauritanie. En effet à Rkiz (Région de Trarza) une affaire d'expropriation des terres par la haute sphère tribale au détriment de gens considérés comme de relégués sociaux, qui défraie l'actualité est à son paroxysme. Selon différentes sources rapportées par des Ong abolitionnistes, un ordre tribal local en connivence avec des relais politico sécuritaires de l'Etat, sévit contre des membres de la communauté haratine qui tiennent à leurs parcelles de terres dans cette localité. Le député national M. Biram Dah Abeid et ses collègues du mouvement abolitionniste IRA-Mauritanie sont sur le terrain auprès des victimes qui font face à des graves violations des droits, notamment avec une violente répression policière ces derniers jours. Par ailleurs il y a eu des menaces proférées par un ténor tribal via des notes vocales contre la personne du député Biram parce qu'il plaide la cause de victimes de ces expropriations. Ainsi nous, l'association Ganbanaaxu Fedde, Armepes-France et partenaires, tenons à :

- exprimer notre solidarité avec les victimes de Rkiz grièvement blessés et leur souhaiter prompt rétablissement,

- dénoncer les violences perpétrées par les forces de l'ordre à l'encontre de citoyens pacifiques qui réclament leurs droits légitimes et les menaces sur la personne de l'honorable député Biram Dah Abeid,

- interpeller les hautes autorités mauritaniennes sur les problématiques liées au foncier notamment la tenure féodalo-esclavagiste qui prévaut injustement dans différentes localités de notre pays,

- signaler que le cas de Rkiz est une donnée symptomatique d'une injustice qui affecte les descendants d'esclaves concernant le foncier et les pouvoirs publics

voguent dans une certaine duplicité par rapport à l'application juste du code foncier réactualisé. Les descendants d’esclaves doivent être considérés comme des citoyens de plein droit et non encartés comme une propriété d'une tribu quelconque qui les sous-traite socialement, administrativement et politiquement et bafoue leurs droits légitimes.

10 février 2024
Ganbanaaxu Fedde Mauritanie, Armepes-France et partenaires.